

Journal des traducteurs Translators' Journal

La transmission des dépêches

Robert Dubuc

Volume 8, numéro 2, 2e trimestre 1963

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1061011ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1061011ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0316-3024 (imprimé)

2562-2994 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cette note

Dubuc, R. (1963). La transmission des dépêches. *Journal des traducteurs / Translators' Journal*, 8(2), 59–60. <https://doi.org/10.7202/1061011ar>

PROBLÈMES ET SOLUTIONS



¶ LA TRANSMISSION DES DÉPÊCHES :

La fascination qu'exercent les nouveautés a toujours eu des répercussions sur le vocabulaire. De la poudre à canon au spoutnik, on pourrait retracer les moissons de mots que les inventions nous ont léguées. La langue des télécommunications n'est pas en reste avec son siècle à cet égard. Le télégraphe, le téléphone ont apporté leur vocabulaire. Aujourd'hui le télex nous apporte son petit bagage linguistique.

Les techniciens nous diront que le télex est un moyen de communication qui permet l'échange de dépêches écrites entre abonnés, sans qu'on ait recours à l'intermédiaire d'un central. Le télex tient donc à la fois du télégraphe et du téléphone. Laissons aux techniciens le soin de nous en expliquer le mécanisme et le fonctionnement, pour nous attacher aux mots que l'avènement du télex, comme moyen de communication, a mis en circulation.

Le mot télex lui-même est le premier à retenir notre attention. Il est d'origine commerciale. Constitué d'un préfixe et d'un suffixe sans radical, le mot a toutes les allures de la morphologie propre à la réclame contemporaine. Il est apparu en France vers 1948¹. Il désignait alors un appareil acoustique et non pas ce téléphone de l'écrit dont font usage les administrations modernes.

L'usage, pour peu qu'il existe, semble avoir fait bon accueil à télex. On dit couramment: *les abonnés du télex; expédier une dépêche par télex*. Le dictionnaire Quillet le voudrait écrit sans accent. Cette orthographe se défend difficilement. A partir du moment où le mot est accepté en français, on ne voit pas bien les raisons qui empêcheraient de l'orthographier à la française. D'ailleurs on trouve le mot accentué chez Galliot² et dans Elsevier³.

L'abonné du télex possède un appareil qu'on appelle, souvent indistinctement, *télétype, téléscrip-teur, téléimprimeur*. Il s'agit de cette machine télégraphique qui assure à la réception l'impression directe des télégrammes ou des dépêches, en caractères typographiques. Les distinctions qu'on peut établir entre les trois termes restent assez précaires. Toutefois, *téléscrip-teur* semble posséder une certaine valeur générique⁴.

(1) Marcel Galliot, *Essai sur la langue de la réclame contemporaine*, Toulouse, Edouard Privat, p. 287.

(2) *Ibid.*

(3) Elsevier, *Dictionnaire de Radiotechnique*, Paris, Dunod, p. 548.

(4) Cf. *Dictionnaire usuel Quillet-Flammarion*. "TÉLÉSCRIPTEUR: nom générique désignant un appareil télégraphique assurant l'inscription directe des caractères reçus."

Sous ce genre commun, se trouvent deux types d'appareils: le modèle européen, appelé plus particulièrement **téléimprimeur**⁵ et le modèle américain, nommé **télétype**. "Les **télétypes** sont des appareils d'origine américaine qui ont la plupart l'inconvénient de ne pas employer tout à fait les normes internationales⁶."

Une fois ces distinctions faites, est-il besoin de parler de **printing**? Selon le Dictionnaire usuel Quillet-Flammarion, **printing** désigne "l'appareil de transmission télégraphique imprimant directement les textes transmis". Ce **printing** nous offre encore un échantillon de ces emprunts en porte-à-faux que l'anglomanie a contribué à répandre en français. De *footing* à *dancing*, ils sont légion; mais la quantité ne les valorise pas.

Printing vient de l'anglais *printing telegraphy*. Le français, dans son emprunt, a étendu le nom du procédé à l'appareil. Ce xénisme n'a rien de très heureux. Il est d'ailleurs en perte de vitesse. **Téléimprimeur** est en train de le supplanter. Pour une fois, le bon sens aura triomphé du snobisme.

La désignation de la dépêche pose à son tour quelques problèmes. On dit souvent un **télex** pour *dépêche envoyée par télex*; **télétype** pour *dépêche expédiée par télétype*. Ces ellipses commodes ne sont pas répréhensibles. Ne désigne-t-on pas en France par **pneumatique** le message envoyé par tubes pneumatiques? Même si les dictionnaires n'entérinent pas encore ces acceptions, il ne semble pas qu'il y ait lieu de contrevenir à ces usages.

Enfin, il reste à examiner le nom du prestidigitateur qui fait fonctionner ces mystérieux engins que sont les téléscripateurs, celui qu'on désigne en anglais par *operator*. Les dictionnaires ont accredité **opérateur** en des sens très voisins; "**opérateur**: personne chargée d'émettre ou de recevoir des messages radio-télégraphiques⁷." Ailleurs, on trouve encore: "(Cet appareil) est complété par un perforateur mécanique agissant sous l'impulsion des touches que manoeuvre l'opérateur⁸". Il semble donc qu'on puisse employer **opérateur** en toute conscience. Aux innocents, les mains pleines!

Robert DUBUC, Montréal



(5) *Dictionnaire encyclopédique Quillet*, à l'article **TÉLÉGRAPHE**. "Les appareils téléimprimeurs arithmiques les plus couramment employés avec les normes internationales sont de fabrication anglaise."

(6) *Ibid.*

(7) Cf. *Dictionnaire usuel Quillet-Flammarion*.

(8) Cf. *Larousse universel*, à l'article **TÉLÉTYPOGRAPHE**.